CONVERGENCES

agence régionale de la Formation tout au long de la vie Poitou-Charentes

La publication de l'Observatoire Régional Emploi Formation

N° 33 - Février 2011

OREF POITOU-CHARENTES

Vals de Saintonge

Ses entreprises, ses ressources humaines

avant propos

Situé dans le département de la Charente-Maritime, le Pays des Vals de Saintonge (PVS) regroupe 117 communes réparties en sept cantons et sept communautés de communes. Il représente près du quart de l'espace départemental et accueille 9 % de la population de Charente-Maritime.

Le territoire s'organise autour d'une ville majeure, Saint-Jean-d'Angély, mais est également très soumis à la proximité de villes très attractives qui drainent une partie de la population et des services : Saintes, Surgères, Cognac.
Sur le plan économique, les secteurs clés du Pays des Vals de Saintonge sont l'agriculture, le commerce, l'artisanat et le tourisme. Les services à la personne sont également très présents, fruits d'une volonté forte des acteurs locaux d'installer des établissements publics et des EHPAD et de répondre aux besoins d'une population vieillissante.

Souhaitant renouveler sa connaissance du Pays des Vals de Saintonge, la Maison de l'emploi et de l'entreprise des Vals de Saintonge, dont le territoire de compétence est celui du Pays des Vals de Saintonge a décidé mi 2010 de réaliser un diagnostic emploi formation. La MDEE et ses partenaires ont, à partir d'un premier état des lieux réalisé par l'ARFTLV, dressé un portrait du territoire. Cette publication est le résultat du partenariat.

Les travaux ont également porté sur l'identification des axes de développement de ce territoire. Il s'agirait notamment dans les années à venir de développer les liens économiques avec les territoires environnants, de développer la qualité du service rendu à la population ou encore de favoriser les synergies entre les branches déjà présentes sur les Vals de Saintonge, un moteur étant celui du développement durable. Ces orientations sont, à fin 2010, les sujets des échanges entre les partenaires de la Maison de l'emploi et de l'entreprise des Vals de Saintonge.

Ce document est téléchargeable depuis le site de l'ARFTLV (www.arftlv.org, entrée Etudes et stat OREF). Toute utilisation des informations doit porter la mention « Extrait de Convergences, la publication de l'ARFTLV » et citer les sources de données.

Nos dernières publications :
- Convergences n° 32 : Portrait d'acteurs de la formation continue en Poitou-Charentes
- Convergences n° 31 : Contrat d'objectifs territorial « Services à la personne au domicile »
- Convergences n° 11 à 30 : Contributions de l'ARFTLV à l'élaboration du CPRDFP, par GFE

PRÉFET DE LA RÉGION POITOU-CHARENTES

REGION Poitou Charentes la démocratie participative

UNION EUROPÉENNE

l'Europe s'engage en Poitou-Charentes avec le FSE

Sommaire

Introduction 3

La population résidente et son évolution 4

Le tissu économique 8

Les ressources humaines et leurs qualifications 16

Les besoins de main d'œuvre 23

Zoom sur deux chantiers potentiellement créateurs d'emplois 27

Agence Régionale de la Formation Tout au Long de la Vie Poitou-Charentes
15, rue Alsace Lorraine - 17044 La Rochelle Cedex 1 - 0820 222 572 - *oref@arftlv.org*

Introduction

Le territoire des Vals de Saintonge, qualifié de rural, est cependant désenclavé. En effet, la zone est traversée par l'autoroute A10 qui rejoint le Nord-Ouest et le Sud-ouest de la France. Cette zone est localisée à quelques encablures de la région Aquitaine et de l'agglomération Bordelaise.

A proximité du littoral Atlantique, ce territoire apparaît comme un espace de transition entre littoral et campagne avec un positionnement central au niveau de Poitou-Charentes, entouré par des zones d'importance comme Niort, Angoulême et La Rochelle mais aussi Saintes et Cognac. La gare SNCF accueille des TER.

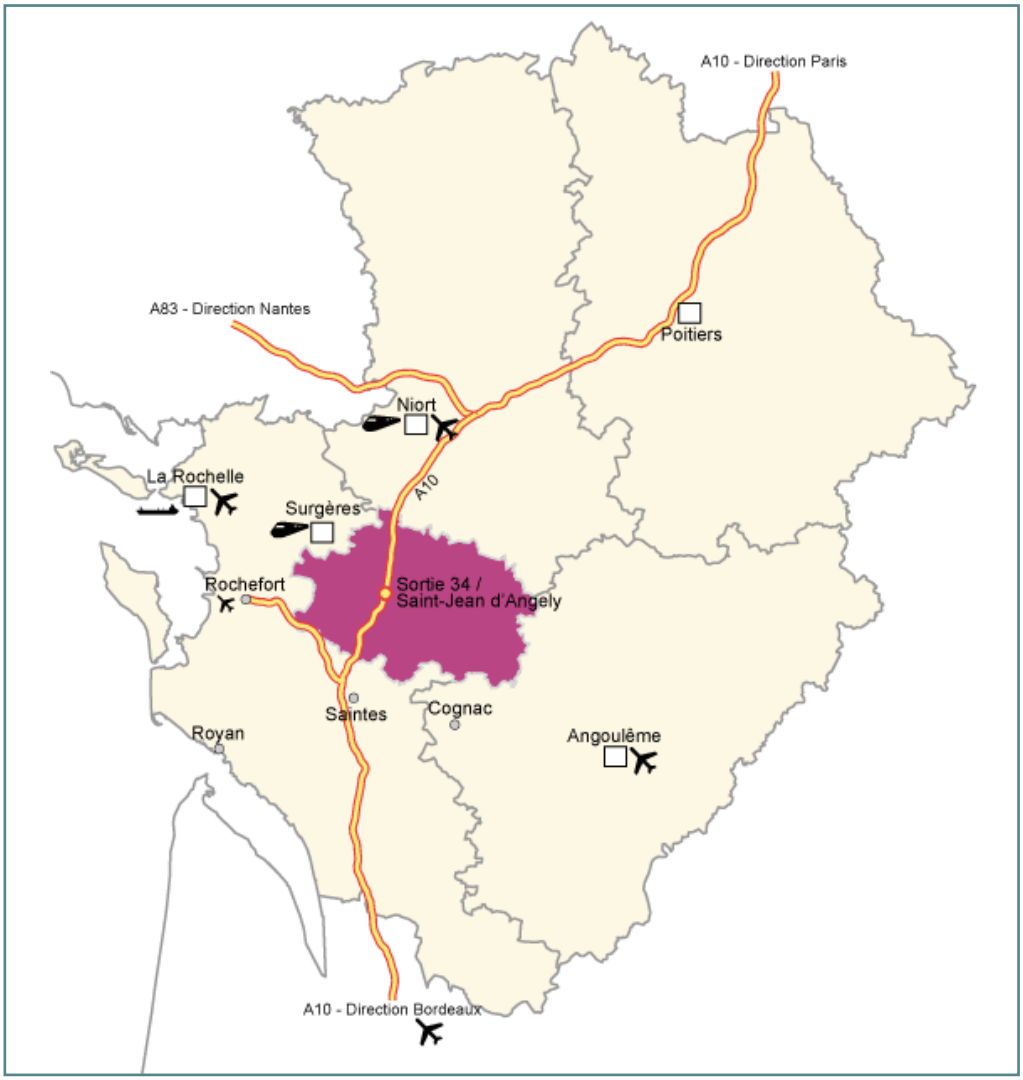

Source : Pays des Vals de Saintonge

La population résidente et son évolution

Evolution 1999-2007

Source : INSEE – Recensements 1999 et 2007

On recense 54 018 habitants sur le territoire des Vals de Saintonge soit 9 % de la population départementale et 3 % de la population régionale.

La population du territoire a augmenté sur la période 1999-2007 de 4,1 %, progression qui reste inférieure à la moyenne régionale (6 %) et départementale (8,6 %).

Les classes d'âges ayant le plus augmenté sur la période de référence (1999-2007) sont les moins de 14 ans (9,81 %), les 45-59 ans (21,69 %) ainsi que les 75-89 ans (16,84 %).
A l'inverse la classe d'âges des 15-29 ans est l'une de celles qui a le plus diminué (- 9 %).
Les plus de 60 ans représentent 30 % de la population et les moins de 29 ans 30 %.

L'évolution démographique en Vals de Saintonge cache des disparités très fortes entre communautés de communes, avec une baisse observée sur le nord-est du territoire (Aulnay et Loulay), en effet certaines communes apparaissent enclavées (mobilité, transports…). Le territoire est également soumis à la proximité de villes très attractives qui drainent une partie de la population et des services. Ces évolutions conduisent certaines entreprises, rencontrant de plus en plus de difficultés à recruter de la main d'œuvre locale, à envisager des délocalisations.

	Pays des Vals de Saintonge								
	2007			1999			Evolution		
	Hommes	Femmes	**Ensemble**	Hommes	Femmes	**Ensemble**	Hommes	Femmes	**Ensemble**
0-14 ans	4 513	4 256	**8 769**	4 110	3 876	**7 986**	9,81 %	9,80 %	**9,81 %**
15-29 ans	3 734	3 612	**7 346**	4 210	3 871	**8 081**	- 11,31 %	-6,69 %	**-9,09 %**
30-44 ans	4 891	5 020	**9 911**	5 097	4 976	**10 073**	- 4,04 %	0,87 %	**-1,61 %**
45-59 ans	5 810	5 862	**11 673**	4 820	4 772	**9 592**	20,55 %	22,85 %	**21,69 %**
60-74 ans	4 533	4 865	**9 398**	4 699	5 286	**9 985**	-3,54 %	-7,96 %	**-5,88 %**
75-89 ans	2 616	3 697	**6 313**	2 278	3 125	**5 403**	14,82 %	18,31 %	**16,84 %**
90 ans ou plus	150	459	**609**	197	556	**753**	-23,84 %	-17,53 %	**-19,18 %**
Total	**26 247**	**27 771**	**54 018**	**25 411**	**26 462**	**51 873**	3,29 %	4,95 %	**4,13 %**

Source : INSEE – Recensements 1999 et 2007

Sur l'ensemble du département de la Charente-Maritime, la majorité des classes d'âges sont en augmentation de population entre 1999 et 2007, à l'exception des 15-29 ans et des plus de 90 ans. La classe d'âges ayant le plus augmenté sur cette période est celle des 75-89 ans (21,35 %), juste devant les 45-59 ans (20,34 %).
A l'échelon régional, c'est également la classe d'âges des 45-59 ans qui a vu son effectif le plus augmenter sur la période (19 %). La classe d'âges 15-29 ans fait partie de celles qui ont le plus diminué sur l'ensemble des maillages territoriaux de la région.

D'une façon générale, la population du territoire est à l'image de la population régionale : vieillissante.

Ces chiffres s'expliquent par le départ d'une partie des jeunes pour poursuivre leurs études si l'offre de formation n'est pas disponible sur le territoire et/ou lors du premier emploi, les jeunes se rapprochant des grands pôles urbains que peuvent être Poitiers ou La Rochelle.

	Charente-Maritime			Poitou-Charentes		
	Evolution			Evolution		
	Hommes	Femmes	**Ensemble**	Hommes	Femmes	**Ensemble**
0-14 ans	12,21 %	11,36 %	**11,80 %**	10,46 %	10,53 %	**10,50 %**
15-29 ans	- 2,31 %	- 1,47 %	**- 1,91 %**	- 4,52 %	- 3,81 %	**- 4,17 %**
30-44 ans	0,95 %	1,92 %	**1,44 %**	- 1,49 %	- 0,46 %	**- 0,97 %**
45-59 ans	18,53 %	22,08 %	**20,34 %**	17,65 %	20,52 %	**19,09 %**
60-74 ans	6,52 %	5,00 %	**5,71 %**	1,94 %	0,74 %	**1,30 %**
75-89 ans	20,74 %	21,75 %	**21,35 %**	19,39 %	18,39 %	**18,79 %**
90 ans ou plus	- 9,46 %	- 2,06 %	**- 3,97 %**	- 11,99 %	- 3,47 %	**- 5,70 %**
Total	8,01 %	9,18 %	**8,61 %**	5,55 %	6,54 %	**6,05 %**

Source : INSEE – Recensements 1999 et 2007

Culturellement, la population résidente est peu mobile, à même de vivre avec des moyens limités (jardinage, petits boulots, emplois saisonniers). Nous verrons plus loin les effets que cela peut avoir par exemple sur l'orientation scolaire. En conséquence, une part importante de la population locale dispose d'un faible pouvoir d'achat.

La population britannique

Une population importante de Britanniques est installée sur l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély ; elle représente 8 % de l'ensemble de la population britannique régionale. A l'échelon de la population des Vals de Saintonge, son poids n'est cependant que de 2 % de la population de l'arrondissement.
Ces Britanniques ont pour la moitié d'entre eux entre 50 et 74 ans (source INSEE) il s'agit donc d'une population de retraités ou pré-retraités, amoureux de la pierre et des paysages pittoresques.
La seconde particularité est qu'ils s'installent pour 85 % d'entre eux dans des communes dites « rurales ».
Jusqu'à la crise, les facteurs favorables à l'installation des Britanniques sur le territoire picto-charentais étaient : le prix de l'immobilier et du foncier, le cours de change, la possibilité de télétravail, l'ouverture de lignes aériennes à bas coûts, en plus du soleil et de l'espace disponible. Suite à la crise, le territoire a vu une partie de la population quitter le territoire.
L'impact des Britanniques sur l'économie locale semble limité. En effet, cette population fonctionne en circuit fermé, sans réellement faire appel aux entreprises locales. Les entreprises créées par les Britanniques connaissent des difficultés importantes ces derniers mois. Cependant, en termes de tourisme, on relève un impact sur le local.

A l'échelon du Poitou-Charentes, St Jean d'Angély est le troisième territoire en pourcentage de Britanniques par rapport à la population locale.

Classement des territoires en pourcentage de Britanniques

Territoire	% de Britanniques	Britanniques	% d'étrangers	Etrangers
Confolens	4,24 %	2 732	5,45 %	3 511
Montmorillon	2,28 %	1 693	3,05 %	2 261
Saint-Jean-d'Angély	2,08 %	1 073	2,81 %	1 450
Jonzac	1,32 %	710	2,25 %	1 207
Parthenay	1,12 %	707	2,22 %	1 405
Cognac	1,09 %	991	2,18 %	1 982
Niort	0,73 %	1 487	2,06 %	4 189
Angoulême	0,71 %	1 361	2,88 %	5 511
Saintes	0,64 %	766	1,66 %	1 995
Bressuire	0,43 %	401	2,04 %	1 905
Châtellerault	0,28 %	316	1,89 %	2 117
Rochefort	0,17 %	302	1,17 %	2 057
Poitiers	0,10 %	242	3,16 %	7 346
La Rochelle	0,10 %	193	2,19 %	4 343
Poitou-Charentes	0,75 %	12 972	2,39 %	41 279

Source : INSEE

Les flux migratoires

L'analyse des flux révèle les origines des variations démographiques : entre 1999 et 2006, la croissance démographique (+ 1678 habitants) est exclusivement tirée par les flux migratoires. En effet, sur cette période, le nombre d'habitants croît de 0,46 %, croissance réalisée grâce à une augmentation du solde migratoire de 1,04 % alors que le solde naturel baisse de 0,29 %.

Les migrations varient d'une communauté de communes à l'autre : elles sont les plus élevées sur Saint Jean d'Angély (+ 665 habitants) et Matha (+ 564 habitants), et dans une moindre mesure sur Saint Hilaire (+ 476 habitants) et Saint Savinien (+ 452 habitants). En revanche, elles sont relativement faibles sur Aulnay (+ 89 habitants) et Loulay (+ 192 habitants), ne compensant pas ou peu le solde naturel négatif, qui est l'un des plus élevés du territoire pour ce qui est d'Aulnay (- 259 habitants).

L'arrivée de ces nouveaux résidents a eu des effets positifs sur des activités telles que la restauration, le commerce, les entreprises du paysage… Celles-ci étant aujourd'hui en difficulté notamment du fait du repli du pouvoir d'achat des britanniques, fortement affecté par la crise actuelle.

	Période 1999 - 2006					
	Solde total		Solde naturel		Solde migratoire	
	Nombre d'habitants	Taux de variation	Nombre d'habitants	Taux de variation	Nombre d'habitants	Taux de variation
Aulnay	- 170	- 0,36 %	- 259	- 0,55 %	89	0,74 %
Loulay	7	0,02 %	- 185	- 0,54 %	192	1,11 %
Matha	319	0,49 %	- 245	- 0,38 %	564	1,25 %
St-Hilaire	539	1,45 %	63	0,17 %	476	1,11 %
St-Jean-d'Angély	360	0,32 %	- 305	- 0,27 %	665	0,87 %
St-Savinien	399	0,84 %	- 53	- 0,11 %	452	1,06 %
Tonnay-Boutonne	224	0,85 %	- 93	- 0,35 %	317	1,56 %
Total	**1 678**	**0,46 %**	**- 1 077**	**- 0,29 %**	**2 755**	**1,04 %**

Source : INSEE – Recensements 1999 et 2006

D'une manière générale, une attention doit être apportée selon l'ensemble des partenaires sur l'augmentation du nombre de résidences secondaires, phénomène qui pourrait être préjudiciable à l'économie locale à terme. Il convient donc de mesurer l'impact ce phénomène.

Le tissu économique

Remarque

Une majorité des données qui suivent sont arrêtées à fin 2007, ce choix permettant de connaitre la situation du tissu économique local avant la crise apparue en 2008 ; en effet l'économie a perdu des emplois dès le deuxième trimestre 2008.
Les approches structurelles ainsi permises sont à nuancer et ont été complétées d'éléments plus conjoncturels, le dialogue structurel – conjoncturel offrant des informations précieuses.

Pour situer le contexte à l'échelon du département, sur la période 2002-2007, on observe une augmentation des effectifs salariés de 15 %, ce qui représente 20 888 postes supplémentaires. Au niveau régional, l'évolution sur cette même période est un peu plus modérée, 11 % soit 52 017 postes.

Par ailleurs, concernant les premiers effets constatés de la crise, nous savons que les secteurs de la construction et du commerce ont le plus souffert alors que l'industrie n'a été réellement impactée qu'à partir de 2009. La Charente-Maritime a traversé plus difficilement la crise avec un recul de l'emploi de 5,4 % contre 5 % en région. Le taux de chômage atteint 11,2 % fin 2009 contre 9,3 % sur l'ensemble du territoire régional. Le secteur de l'intérim a payé les plus lourdes contributions et a été l'un des tous premiers secteurs affectés. En revanche, le secteur du BTP, et plus particulièrement les travaux publics, a bénéficié des effets du plan de relance.

Caractéristiques générales du tissu économique du territoire

Le graphique ci-après permet de dresser une typologie des communautés de communes scindant l'économie en deux sphères, présentielle et non-présentielle, remplaçant ainsi depuis janvier 2010 l'ancienne terminologie qui était composée de trois sphères « productive », « résidentielle » et « publique ».

Ce graphique met en évidence les logiques de spatialisation des activités ainsi que le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités non-présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

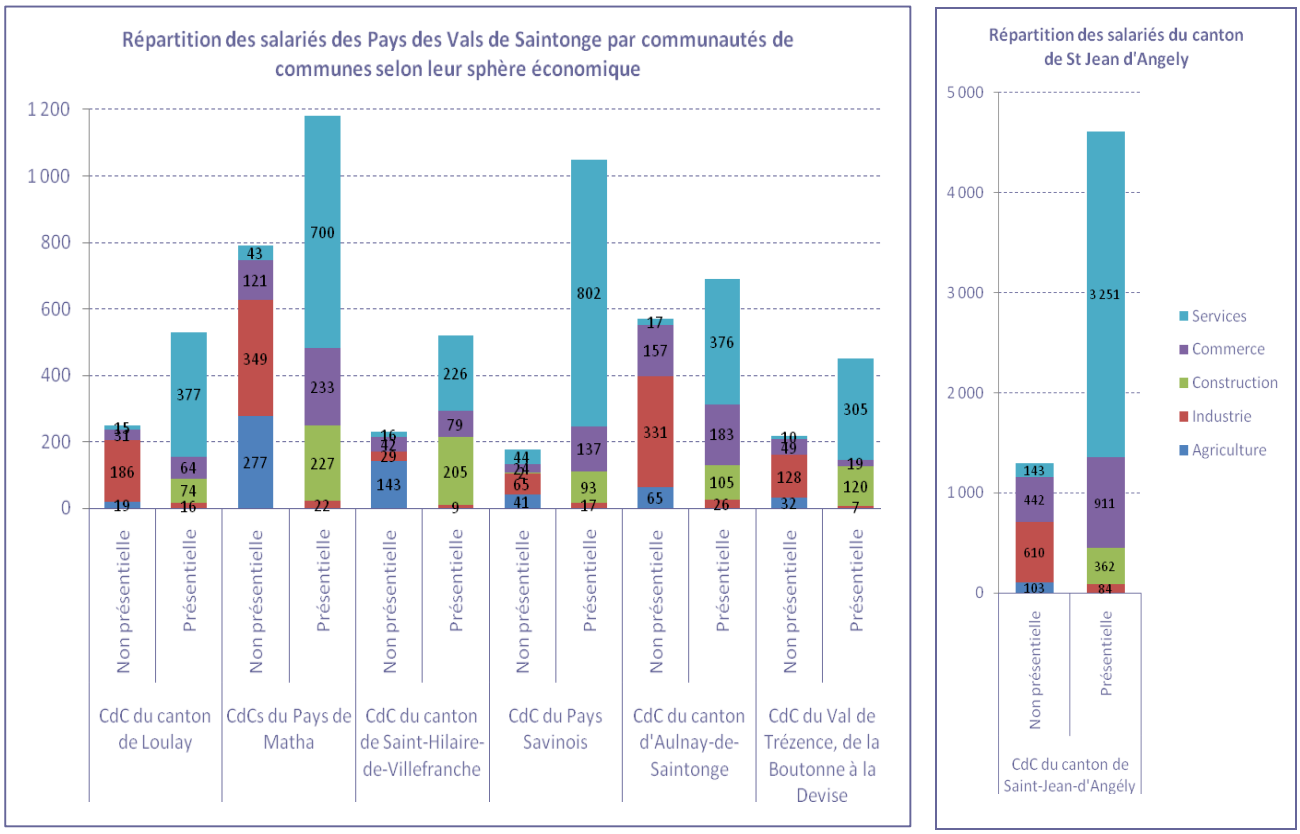

Source: INSEE - CLAP 2008 - Nombre de salariés par CdC

Il est possible de dresser une typologie des communautés de communes en fonction de la présence plus ou moins importante des activités présentielles (il n'y a aucun doublon entre présentielle et non-présentielle, par exemple : certaines activités de service sont classées dans le présentiel et d'autres dans le non-présentiel).

Entre 50 et 60 % des salariés travaillent dans des activités dites présentielles

Il s'agit des communautés de communes d'Aulnay de Saintonge (55 %) et du pays de Matha (60 %). Le premier territoire est essentiellement agricole avec un petit tissu de PME, les secteurs regroupant le plus grand nombre de salariés étant les services (393), le commerce (340) et l'industrie (357). La seconde communauté de communes se site aux portes de Cognac et d'Angoulême et est spécialisée dans la viticulture et la distillation ainsi que la fabrication de meubles. Elle comprend le plus grand nombre de salariés travaillant dans l'agriculture (277) sur l'ensemble du Pays des Vals de Saintonge. Ces territoires disposent donc des plus forts taux d'activités non-présentielles des Vals de Saintonge, entre 40 et 45 %.

Entre 61 et 70 % des salariés travaillent dans des activités dites présentielles

Ces communautés de communes apparaissent en comparaison avec les précédentes plus résidentielles ; en effet, elles se situent aux portes des agglomérations voisines de Saint-Jean d'Angély. Il s'agit de la Communauté de communes du Val de Trézence, de la Boutonne à la Devise, celle du canton de Loulay et Saint-Hilaire de Villefranche. Pour l'ensemble de ces communautés de communes, les activités non-présentielles représentent en moyenne 30 %. En effet, on note la présence marquée dans chacune des communautés de communes d'activités relevant de la sphère dite productive, qu'elles soient agricoles en raison des plaines céréalières ou encore industrielles (filière bois notamment). Le canton de Loulay regroupe le plus grand nombre de salariés dans les services (392) puis l'industrie (186). Le canton de Saint-Hillaire de Villefranche voit ses salariés se concentrer dans les services (242), la construction (205) et l'agriculture (143). En revanche dans le canton du Val de Trézence, de la Boutonne à la Devise, la présence des salariés dans les services (315), l'industrie (135) et la construction (120) est légèrement moins forte.

Plus de 80 % des salariés travaillent dans des activités dites présentielles

Ce sont les communautés de communes du Pays savinois et de Saint-Jean d'Angély qui regroupent respectivement 86 et 80 % des salariés travaillant dans les activités présentielles. La communauté de communes du Pays savinois regroupe un bon nombre de personnes travaillant dans les communes voisines (Saintes, Rochefort et Saint-Porchaire), ce qui justifie l'importance de l'économie résidentielle. La deuxième communauté de communes relevant de cette même typologie est Saint-Jean d'Angély qui apparaît comme le seul pôle tertiaire majeur des Vals de Saintonge, avec ses activités de service à la population (3 394 salariés), on compte aussi un nombre important de salariés dans le commerce, avec 1 353 personnes.

La répartition des salariés par secteur

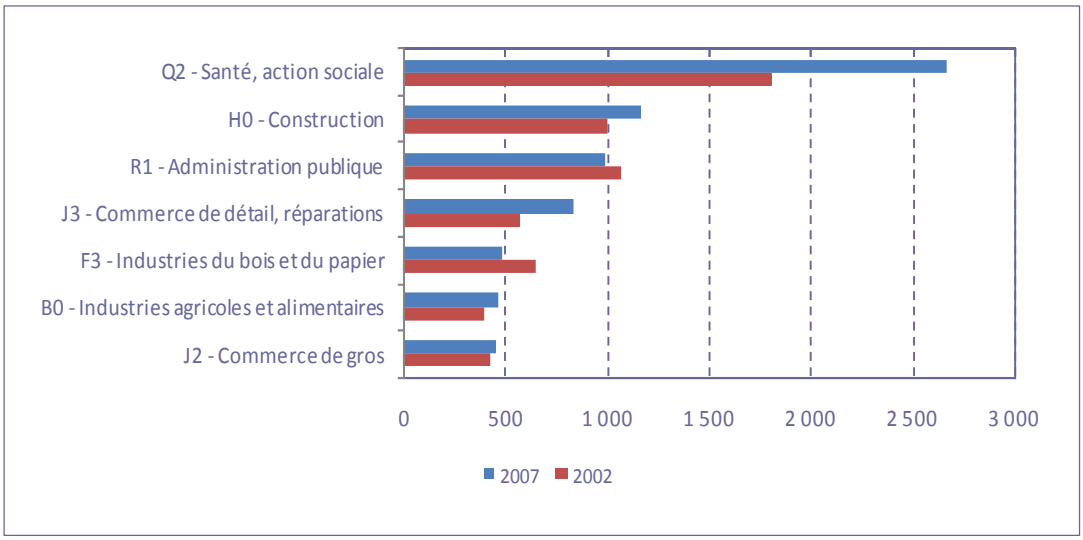

Source: INSEE - DADS

Depuis 2002, l'emploi salarié a augmenté de 18 % passant de 9 100 salariés en 2002 à 10 729 en 2007 sur le territoire des Vals de Saintonge. Il ressort quatre secteurs qui disposent d'un nombre important de salariés :

- Santé, action sociale (25 %)
- Construction (11 %)
- Administration publique (9 %)
- Commerce de détail, réparations (8 %)

Regroupant près de 25 % des salariés de la zone, le secteur de la **santé, action sociale (Q2)** est le premier secteur en nombre d'emplois sur le territoire. Dans ce secteur, les effectifs ont augmenté depuis 2002, atteignant ainsi 2 673 salariés en 2007 soit 862 salariés de plus en 5 ans et une augmentation de 47,5 %, très largement supérieure à la progression régionale qui avoisine les 16 %.

Cette évolution importante des effectifs résulte des recrutements massifs réalisés sur cette période par l'hôpital, la création de plusieurs EHPAD, le transfert vers l'hôpital de certaines maisons de retraite communales, ainsi que la croissance des effectifs au sein des établissements sociaux. De plus, la pyramide des âges vieillissante favorise le développement de ce secteur et les contrats aidés ont certainement contribué à la croissance des effectifs.

La construction (H0) est le second secteur sur le territoire. Avec ses 1 173 salariés il représente 11 % de l'emploi de cette zone. On note une augmentation de l'emploi sur la période 2002-2007 de 17 % soit 168 emplois.

Le secteur de **l'administration publique (R1)** reste un secteur d'emploi important sur le territoire. Ses effectifs semblent assez stables. Toutefois, les partenaires de la MDEE supposent que les effectifs de la fonction publique d'Etat ont diminué alors que ceux de la fonction publique territoriale restent stables, voire ont légèrement augmenté.

Avec ses 837 salariés en 2007, le secteur du **commerce de détail, réparations (J3**) arrive en quatrième position avec 8 % des salariés du territoire. Sur la période de référence 2002-2007, on enregistre 46 % de salariés en plus soit 265 postes supplémentaires en cinq ans. La progression est liée à l'augmentation d'établissements commerciaux notamment dans certaines zones d'activités.

Les spécificités de l'économie des Vals de Saintonge par rapport à l'ensemble du Poitou-Charentes

Indice de spécificité

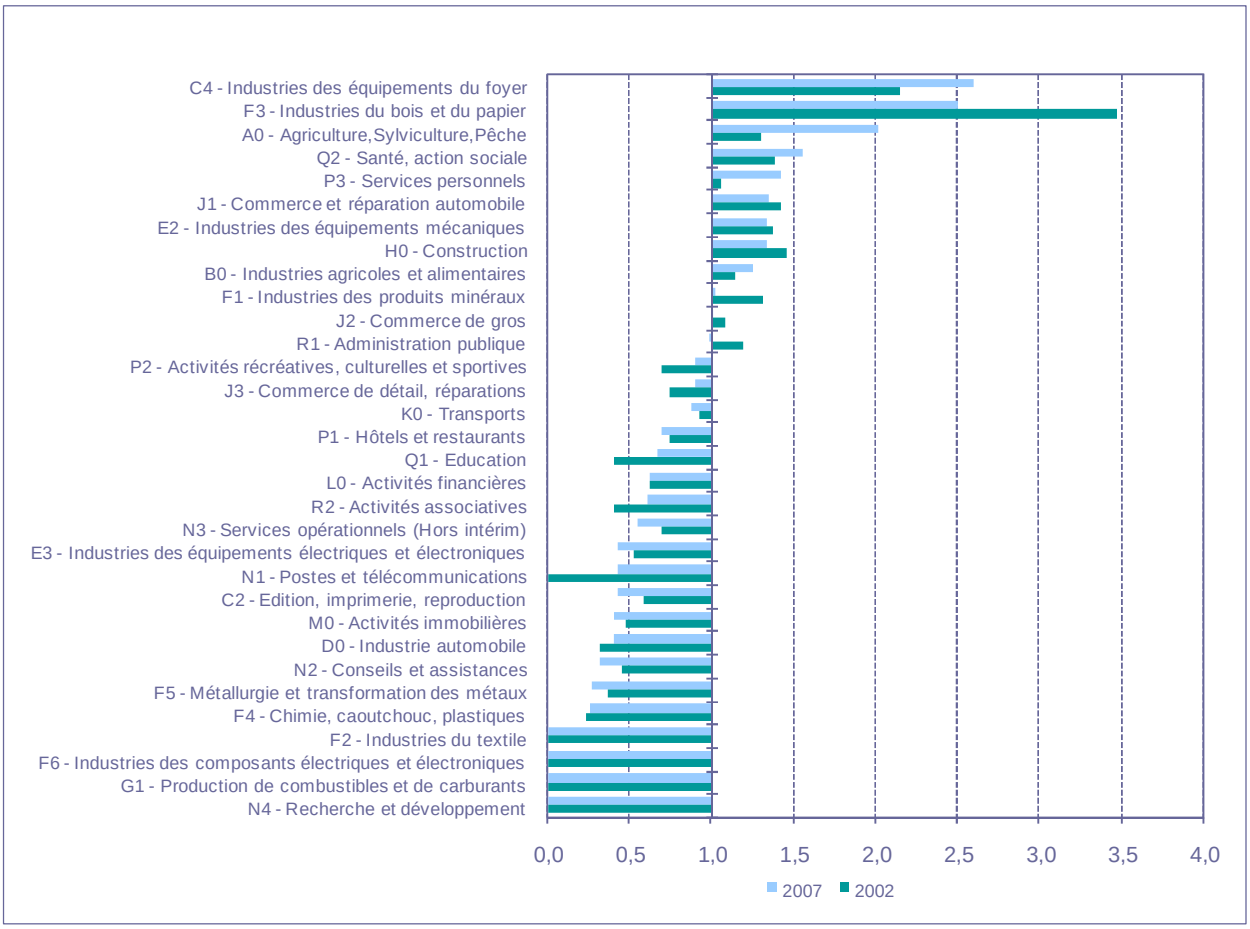

L'indicateur de spécificité permet de mettre en avant les particularités du tissu économique de la zone étudiée. Les secteurs qui apparaissent déterminants sont caractérisés par un indice de spécificité supérieur à 1,5, soit pour les Vals de Saintonge :

- **Les industries des équipements du foyer (C4)** rassemblent 233 salariés, son poids sur la zone est relativement faible car ce secteur se place en quinzième position en termes d'effectifs salariés. Il s'agit par ailleurs du secteur le plus spécifique sur la zone avec un indice de spécificité de 2,6 en 2007. Indice qui a augmenté sur la période 2002-2007 car il était auparavant égal à 2,1. Cela signifie que la spécificité se renforce sur le territoire.

- **Les industries du bois et du papier (F3)** sont la seconde spécificité du territoire, avec 488 salariés en 2007. La spécificité est en diminution de 1 point sur la période 2002-2007 passant de 3,5 à 2,5. Se pose la question du mode de soutien à la filière bois pour ouvrir de nouveaux débouchés, car ce secteur est peu créateur d'emplois et génère des revenus modestes. Par ailleurs, les entreprises faisant du négoce plutôt que de la transformation sont celles qui font les meilleurs profits et souffrent moins de la concurrence internationale.

Concernant ces deux secteurs, les partenaires craignent être en présence d'entreprises fragilisées par la crise actuelle.

- **L'agriculture** est la troisième spécificité du territoire (cf. paragraphe suivant).

- **La santé, action sociale (Q2)** est la quatrième spécificité du territoire recensant 2 673 salariés en 2007 ce secteur voit son nombre de salariés augmenter sur la période 2002-2007 de près de 48 %, soit 800 emplois supplémentaires.

En synthèse, entre 2002 et 2007, le territoire a renforcé ses spécificités dans les secteurs des industries des équipements du foyer, de l'agriculture, de la santé-action sociale et des services aux personnes. Cependant, l'industrie reste fragile sur le territoire, car soumise à une forte concurrence internationale en provenance de la Chine notamment.

L'agriculture, sylviculture, pêche

Les activités agricoles présentes sur le territoire interviennent dans deux domaines : la production céréalière dont la rentabilité est très dépendante de la PAC et la viticulture très dépendante du Cognac.

Entre le 31 mars 2007 et le 31 mars 2010, le nombre d'établissements du secteur agricole a progressé de 8,44 % passant de 533 à 578 avec un point haut à 611 au 31 mars 2009.

Le nombre total de salariés progresse de 13,85 % sur la même période en passant de 1 653 à 1 882, avec un point haut au 30 juin 2009 avec 2 247 salariés. Compte tenu de ces données, l'agriculture est donc le second secteur en nombre de salariés. On note que la part des femmes est très importante, et depuis ces dernières années, de plus en plus de retraités travaillent en complément de leur retraite dans les vignes ou les champs.

L'augmentation du nombre de salariés est fortement tirée par les CDD qui sont liés à l'activité saisonnière. Le nombre de CDD augmente en effet de 23 % entre le 31 mars 2007 et le 31 mars 2010. Une question à se poser : l'emploi saisonnier est-il subi ou choisi ? Pôle emploi constate sur cette population de demandeurs d'emploi un nombre élevé de personnes inscrites au RSA.

Les CDD en agriculture représentent une part très élevée de l'emploi agricole. Cette part oscille généralement entre 35 et 40 % du nombre total de contrats, avec des pics à 53 et 55 % durant les 1er et 2e trimestres 2009.

L'emploi agricole en Vals de Saintonge

Source : MSA

Les données agricoles par communauté de communes révèlent la relative concentration géographique des établissements agricoles : au 31 mars 2010, 68 % des entreprises agricoles sont concentrées sur les cantons de St Jean d'Angély, Matha et St Hilaire.

Il en est de même pour l'emploi agricole où l'on retrouve les mêmes chiffres avec un caractère saisonnier beaucoup plus marqué puisque ces trois cantons concentrent 83 % des CDD signés dans le secteur agricole.

Evolution du nombre de contrats par communauté de communes

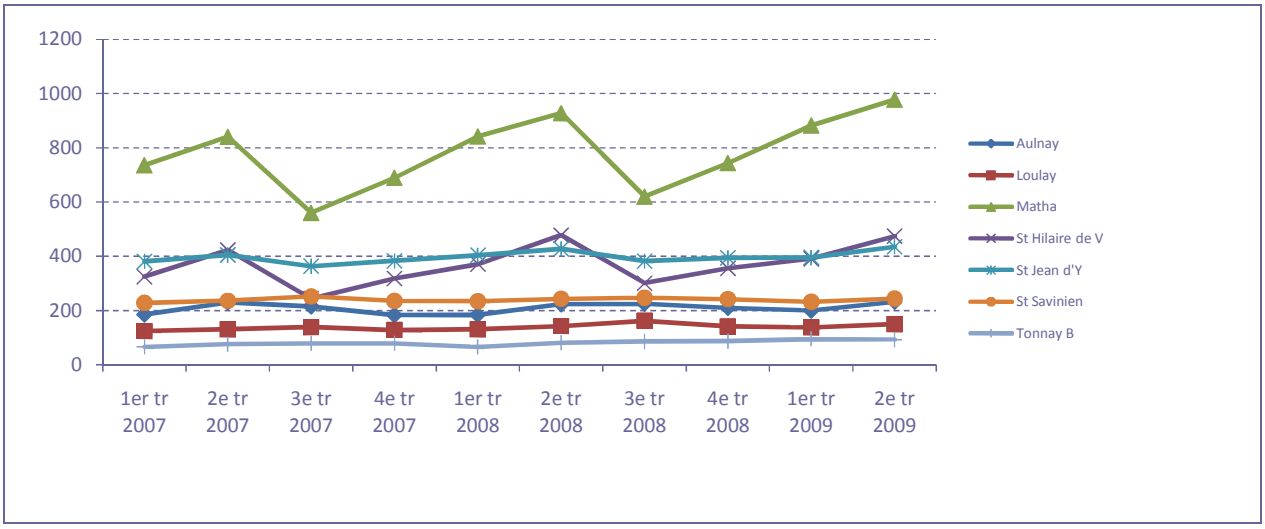

Source : MSA

Les établissements et leurs salariés

Au 31 décembre 2007, on dénombre 5 035 établissements sur le territoire des Vals de Saintonge. 66 % des établissements ne disposent pas de salariés et 95 % ont moins de 10 salariés. A l'inverse 0,7 % des établissements disposent de plus de 50 salariés. Cette répartition est à l'image de la répartition régionale.

Les secteurs dotés du plus grand nombre d'établissements sont :

- l'agriculture, sylviculture, pêche (1 998),
- le commerce, réparation automobiles et motocycles (639),
- la construction (513).

Les établissements les plus importants sont : le centre hospitalier de Saint-Jean-d'Angély (500 à 999 salariés), Agroma (100 à 199), Malvaux industries (100 à 199), Joubert Saint-Jean-d'Angély (100 à 199) et MAPA-Mutuelle d'assurance (100 à 199).

Secteur d'activité (NA38)	0 salarié	1 à 4 salariés	5 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 199 salariés	200 à 499 salariés	500 à 999 salariés	Total général
	10	14	2	1						**27**
Agriculture, sylviculture et pêche	1 677	299	18	4						**1 998**
Industries extractives		1	2							**3**
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	43	51	9	2	3	2				**110**
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	8	2			1					**11**
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	5	4	1	2	4	2	2			**20**
Industrie chimique		1	1							**2**
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	3	8	1	2		1				**15**
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	4	3		1	1					**9**
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1		1							**2**
Fabrication d'équipements électriques					1					**1**
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	5	2	2	1	1		1			**12**
Fabrication de matériels de transport	4	2			1					**7**
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	35	19	6	6		1	1			**68**
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	10			1						**11**
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	16	5	1	1						**23**
Construction	271	165	54	16	5	2				**513**
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	386	157	57	25	12	1	1			**639**
Transports et entreposage	44	21	9	8	8	1				**91**
Hébergement et restauration	77	59	10	3	1					**150**
Edition, audiovisuel et diffusion	4	5								**9**
Télécommunications		1								**1**
Activités informatiques et services d'information	10	1								**11**
Activités financières et d'assurance	51	32	7	3			1			**94**
Activités immobilières	127	12	3	1						**143**
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	65	18	8	2						**93**
Recherche-développement scientifique	3									**3**
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	20	8								**28**
Activités de services administratifs et de soutien	101	31	4	1		1				**138**
Administration publique	22	39	82	22	13	1	1			**180**
Enseignement	35	53	14	8	9	3				**122**
Activités pour la santé humaine	163	38	2	4	3	1			1	**212**
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	12	9	6	5	10	9	2	1		**54**
Arts, spectacles et activités récréatives	53	23	4	2	1					**83**
Autres activités de services	83	54	9	4	2					**152**
Nombre d'établissements de la MDE du pays des Vals de Saintonge	**3 348**	**1 137**	**313**	**125**	**76**	**25**	**9**	**1**	**1**	**5 035**
Nombre de salariés de la MDE du pays des Vals de Saintonge	**0**	**2 151**	**2 025**	**1 642**	**2 449**	**1 758**	**1 277**	**486**	**513**	**12 301**

Source : INSEE - CLAP 2007

La lecture des chiffres concernant la répartition des effectifs salariés par taille d'entreprises conduit à distinguer trois groupes :

- 34 % des salariés (4 176) travaillent dans des établissements de moins de 10 salariés,
- 33 % des salariés (4 091) sont en emploi dans des entreprises dont la taille se situe entre 10 et 49 salariés et qui pèsent 4 % des établissements,
- le dernier tiers (4 034 salariés) se trouve dans des entreprises de 50 et plus qui ne représentent que 0,7 % des établissements.

Cela signifie que 4,7 % des établissements concentrent exactement 66 % des salariés du territoire ; une hyper-dépendance qui pose la question de la solidité de ces entreprises, de leur rayon d'action et de la nature de leur marché (européens ou purement locaux).

Cette analyse ne tient pas compte des effectifs de la fonction publique et des non salariés (gérants, artisans…).

En synthèse

L'économie du territoire a été tirée ces dernières années essentiellement par la santé et l'action sociale ainsi que par l'agriculture :

- Le développement de la santé et de l'action sociale est lié à l'organisation et à l'accroissement des emplois dans l'hôpital, dans les EHPAD et aux maisons de retraites créées ou transférées récemment du fait d'une progression des services aux particuliers. Les formations mises en œuvre, notamment pour les assistantes maternelles, ont également favorisé ce mouvement. Ce secteur semble être un point fort du territoire, laissant cependant des marges de développement plus réduites que par le passé.

- L'agriculture reste une activité traditionnelle sur le territoire : céréales, maraîchage voire exploitation forestière, fortement créatrice d'emplois saisonniers pour ce qui est du maraîchage et de la viticulture. Le secteur du bois concerne essentiellement le travail de coupe de bois de chauffage, il est peu créateur d'emploi.

Quant à l'économie industrielle, est-elle à relancer ? Les entreprises semblent actuellement très prudentes et « retiennent » leur plan de formation (pas offensives).

Les ressources humaines et leurs qualifications

Les actifs

En 2007, on dénombre 19 887 actifs (16 003 en 1999, soit + 24 %) en emploi travaillant dans le territoire des Vals de Saintonge, soit 9 % des actifs de la Charente-Maritime et 3 % des actifs de Poitou-Charentes. 54 % des actifs sont des hommes contre 46 % de femmes.

Répartition des actifs par catégorie socioprofessionnelle (CSP)

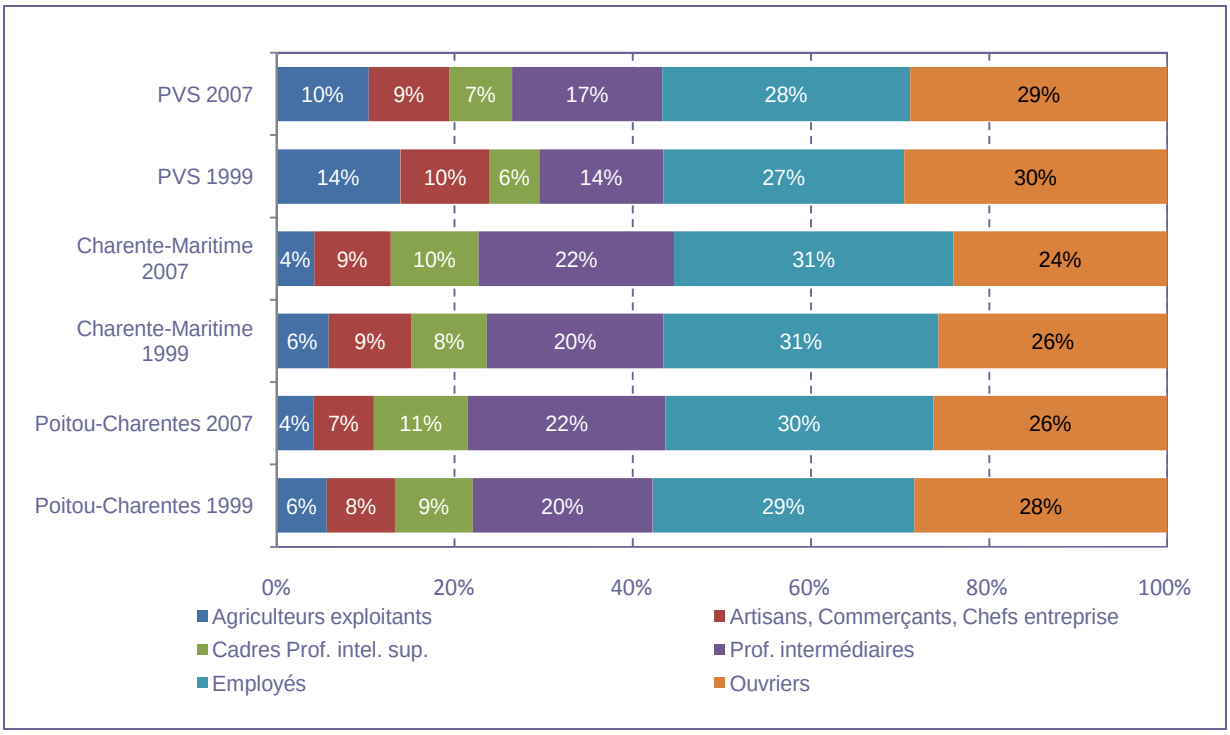

Source : INSEE Recensements 1999 et 2007

On note peu d'évolution et de transformation sur la répartition des actifs par CSP entre 1999 et 2007. En comparaison à la répartition régionale, les chiffres indiquent :

- Une **forte proportion d'agriculteurs exploitants** sur le territoire des Vals de Saintonge ; cette catégorie est cependant en diminution en 2007 (10 % contre 14 % en 1999).
- **La présence importante d'ouvriers et d'employés,** à l'image de la région mais cependant supérieure à la répartition départementale.
- **Peu de cadres** (7 %) alors qu'ils représentent respectivement 10 % et 11 % dans le département de la Charente-Maritime et la région.
- **Les professions intermédiaires** sont **en augmentation** sur la période 1999-2007, passant de 14 % à 17 %, elles sont cependant nettement moins importantes que sur le département (22 %) et la région (22 %). En effet, le territoire dispose de peu de structures employant ces catégories socioprofessionnelles.

La mobilité des actifs

Il y a cinq pôles d'emploi entourant le territoire : Cognac, Surgères, Rochefort, Saintes, voire la Rochelle.

Les Vals de Saintonge, comme beaucoup d'autres territoires ruraux, n'offrent pas des postes pour tous leurs résidents salariés : 13 799 salariés en poste résident en Vals de Saintonge alors que le territoire n'offre que 9 822 postes (données INSEE 2006). Cependant, ce phénomène est plus marqué en Vals de Saintonge que sur les autres territoires étudiés.

Les postes du territoire sont pour l'essentiel occupés par des résidents des Vals de Saintonge (à 79 %), dans les mêmes proportions que sur les autres zones. En revanche, les résidents des Vals de Saintonge ne sont que la moitié (56 %) à avoir leur emploi sur le territoire, proportion relativement faible en comparaison des autres territoires (Saintonge Romane : 66 %, Rochefort : 62 %).

Analyse comparative des postes par territoire

Zones MDE	Nombre de résidents du territoire en poste	Nombre de postes sur le territoire	Postes du territoire occupés par des résidents			Postes du territoire occupés par des non-résidents		Résidents en poste à l'extérieur du territoire	
			Nombre	% des résidents en poste	% des postes du territoire	Nombre	% des postes du territoire	Nombre	% des résidents du territoire
La Rochelle	68 345	70 664	58 486	85,6 %	82,8 %	12 178	17,2 %	9 859	14,4 %
Haute Saintonge	14 330	10 507	8 123	56,7 %	77,3 %	2 384	22,7 %	6 207	43,3 %
Royan	19 094	16 975	13 609	71,3 %	80,2 %	3 366	19,8 %	5 485	28,7 %
Gâtine	23 258	18 237	13 684	58,8 %	75,0 %	4 553	25,0 %	9 574	41,2 %
Bressuire	22 819	20 670	15 923	69,8 %	77,0 %	4 747	23,0 %	6 896	30,2 %
Nord Charente	18 708	14 565	11 205	59,9 %	76,9 %	3 360	23,1 %	7 503	40,1 %
Saintonge Romane	25 880	23 938	17 166	66,3 %	71,7 %	6 772	28,3 %	8 714	33,7 %
Rochefort	16 630	15 104	10 386	62,5 %	68,8 %	4 718	31,2 %	6 244	37,5 %
Thouars	12 467	11 678	8 693	69,7 %	74,4 %	2 985	25,6 %	3 774	30,3 %
Vienne	100 239	103 003	84 333	84,1 %	81,9 %	18 670	18,1 %	15 906	15,9 %
Vals de Saintonge	13 799	9 822	7 739	56,1 %	78,8 %	2 083	21,2 %	6 060	43,9 %
Châtellerault	27 278	24 947	19 473	71,4 %	78,1 %	5 474	21,9 %	7 805	28,6 %

Source : INSEE – DADS 2006

Selon d'autres sources détaillées par canton concernant les actifs en emploi, des différences sont révélées entre cantons : parmi les résidents actifs du canton de St Hilaire, seulement 39 % ont un emploi sur le canton, contre 62 % pour les résidents actifs du canton de Matha et d'Aulnay et 68 % pour ceux de St Jean d'Angély.

Parmi les points marquants, il est à noter que 42 % des résidents actifs du canton de St Savinien travaillent à l'extérieur du Pays des Vals de Saintonge (probablement sur les territoires de Saintes et Rochefort) et 19 % des résidents actifs de Matha travaillent dans un autre département (probablement sur le territoire de Cognac).

	Les actifs résidant dans un canton de la zone d'emploi travaillent…				
	dans leur canton de résidence	dans un autre canton de la zone MDE	dans une autre zone de Charente-Maritime	dans un autre département de la région	hors région
Aulnay	62 %	22 %	5 %	9 %	2 %
Loulay	47 %	20 %	19 %	12 %	3 %
Matha	62 %	11 %	5 %	19 %	2 %
Saint-Hilaire-de-Villefranche	39 %	23 %	29 %	8 %	1 %
Saint-Jean-d'Angely	68 %	15 %	10 %	5 %	2 %
Saint-Savinien	45 %	13 %	41 %	1 %	0 %
Tonnay-Boutonne	47 %	20 %	28 %	4 %	1 %
Total	**57 %**	**16 %**	**16 %**	**8 %**	**2 %**

Source : INSEE – Recensement 2006

Selon des données 2006, 6 633 résidents des Vals de Saintonge travaillent à l'extérieur du territoire et pour une grande majorité d'entre eux (61 %), en Charente-Maritime. Les territoires d'accueil des résidents des Vals de Saintonge sont l'arrondissement de Saintes (26,6 %), celui de Rochefort (19 %) ainsi que celui de La Rochelle (14,7 %).

Une autre zone d'emploi attire un nombre important de salariés, celle de Cognac (766). Niort emploie 515 résidents des Vals de Saintonge et environ 860 sont rattachés professionnellement à une trentaine de départements différents.

Zone de travail de la population résidant en Vals de Saintonge et travaillant à l'extérieur

Département de travail	Arrondissement de Travail	Total	%
Charente	ANGOULEME	150	2,26 %
Charente	COGNAC	766	11,55 %
Charente	CONFOLENS	66	1,00 %
Total 16		**982**	**14,80 %**
Charente-Maritime	JONZAC	61	0,92 %
Charente-Maritime	ROCHEFORT	1 264	19,06 %
Charente-Maritime	ROCHELLE	973	14,67 %
Charente-Maritime	SAINTES	1 762	26,56 %
Total 17		**4 060**	**61,21 %**
Deux-Sèvres	BRESSUIRE	11	0,17 %
Deux-Sèvres	NIORT	515	7,76 %
Deux-Sèvres	PARTHENAY	8	0,12 %
Total 79		**534**	**8,05 %**
Vienne	CHATELLERAULT	10	0,15 %
Vienne	MONTMORILLON	14	0,21 %
Vienne	POITIERS	170	2,56 %
Total 86		**194**	**2,92 %**
Total Poitou-Charentes		**5 770**	**86,99 %**
DEP33 – GIRONDE		146	2,20 %
DEP75 – PARIS		102	1,54 %
DEP44 - LOIRE-ATLANTIQUE		45	0,68 %
DEP92 - HAUTS-DE-SEINE		45	0,68 %
DEP85 – VENDEE		40	0,60 %
DEP78 – YVELINES		27	0,41 %
DEP13 - BOUCHES-DU-RHONE		25	0,38 %
DEP87 - HAUTE-VIENNE		25	0,38 %
DEP93 - SEINE-SAINT-DENIS		22	0,33 %
DEP31 - HAUTE-GARONNE		21	0,32 %
DEP91 – ESSONNE		18	0,27 %
DEP95 - VAL-D'OISE		17	0,26 %
DEP73 – SAVOIE		15	0,23 %
DEP77 - SEINE-ET-MARNE		15	0,23 %
DEP56 – MORBIHAN		14	0,21 %
DEP69 – RHONE		14	0,21 %
DEP24 – DORDOGNE		13	0,20 %
DEP40 – LANDES		12	0,18 %
DEP66 - PYRENEES-ORIENTALES		12	0,18 %
DEP74 - HAUTE-SAVOIE		12	0,18 %
DEP49 - MAINE-ET-LOIRE		11	0,17 %
DEP67 - BAS-RHIN		10	0,15 %
DEP76 - SEINE-MARITIME		10	0,15 %
DEP38 – ISERE		9	0,14 %
DEP59 – NORD		8	0,12 %
DEP42 – LOIRE		7	0,11 %
DEP65 - HAUTES-PYRENEES		7	0,11 %
DEP35 - ILLE-ET-VILAINE		6	0,09 %
DEP72 – SARTHE		6	0,09 %
DEP30 – GARD		5	0,08 %
DEP64 - PYRENEES-ATLANTIQUES		5	0,08 %
Non identifiés		139	2,10 %
Total général		**6 633**	**100,00 %**

Source : INSEE - DADS 2006

Répartition par CSP et secteur d'activité des actifs travaillant hors du territoire

	Administration publique	Bâtiment	Activités relatives à la santé	Commerce de gros, intermédiaires	Action sociale	Autres commerces de détail en magasin ou non, réparations	Transport routier (ou par conduites) de marchandises	Hôtels et restaurants	Sélection et fourniture de personnel	Grandes surfaces à prédominance alimentaire	Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises	Intermédiation financière	Agriculture, chasse, services annexes	Travaux publics	Commerce et réparation automobile	Services personnels	Publicité et études de marché	Construction aéronautique et spatiale	Education	Transport routier de voyageurs	Services professionnels	Fabrication de meubles	Total général	**% sur l'ensemble des salariés travaillant à l'extérieur**
Employés civils et agents de service de la Fonction Publique	196		131		112																		**439**	**6,6%**
Ouvriers qualifiés de type artisanal		235						31	39						51								**356**	**5,4%**
Employés de commerce				38		165				137													**340**	**5,1%**
Chauffeurs				62			180										46			40			**328**	**4,9%**
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises				135		59						66									37		**297**	**4,5%**
Personnels des services directs aux particuliers					77			111								51							**239**	**3,6%**
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	45		112		78																		**235**	**3,5%**
Ouvriers qualifiés de type industriel		31							34					69				41				31	**206**	**3,1%**
Ouvriers non qualifiés de type artisanal		63									132												**195**	**2,9%**
Ouvriers non qualifiés de type industriel	41								65														**106**	**1,6%**
Ouvriers agricoles													92										**92**	**1,4%**
Employés administratifs d'entreprises				40								47											**87**	**1,3%**
Instituteurs et assimilés	34																		40				**74**	**1,1%**
Professions intermédiaires administratives de la Fonction Publique	47																						**47**	**0,7%**
Cadres de la Fonction Publique	46																						**46**	**0,7%**
Non codage			36																				**36**	**0,5%**
Total général	**409**	**329**	**279**	**275**	**267**	**224**	**180**	**142**	**138**	**137**	**132**	**113**	**92**	**69**	**51**	**51**	**46**	**41**	**40**	**40**	**37**	**31**	**3 123**	**47,1%**
% sur l'ensemble des salariés travaillant à l'extérieur	**6,2%**	**5,0%**	**4,2%**	**4,2%**	**4,0%**	**3,4%**	**2,7%**	**2,1%**	**2,1%**	**2,1%**	**2,0%**	**1,7%**	**1,4%**	**1,0%**	**0,8%**	**0,8%**	**0,7%**	**0,6%**	**0,6%**	**0,6%**	**0,6%**	**0,5%**	**47,1%**	

Source: INSEE Recensement 2006

Les demandeurs d'emploi

La répartition des demandeurs d'emploi par rapport au département et à la région

	Vals de Saintonge		Charente-Maritime		Poitou-Charentes	
	2010	2005	2010	2005	2010	2005
DEFM au 31 mars (cat A et B (ou 1,2,3))	2 712	2 604	32 796	33 018	84 727	84 210
Part des femmes	50 %	56 %	51 %	55 %	51 %	56 %
Part des moins de 26 ans	21 %	18 %	20 %	18 %	21 %	20 %
Part des plus de 50 ans	22 %	18 %	20 %	19 %	19 %	18 %
Part des DEFM de longue durée	37 %	40 %	32 %	37 %	33 %	37 %
Part des DEFM de niveau V	50 %	49 %	47 %	46 %	47 %	44 %
Part des DEFM de niveaux Vbis et VI	21 %	21 %	17 %	19 %	17 %	20 %

Sources : Pôle emploi – DIRECCTE Poitou-Charentes

Le Pays des Vals de Saintonge compte, au 31 mars 2010, 2712 demandeurs d'emploi (DEFM) inscrits à Pôle emploi. En cinq ans le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 4 %. Dans le même temps sur le département, on note une stagnation et une légère augmentation sur la région.
La part des femmes recule de 6 points entre 2010 et 2005 et celle des moins de 26 ans et des plus de 50 ans progresse. Ces tendances s'observent également sur l'ensemble du département de la Charente-Maritime et de la région. On observe un glissement vers le chômage de longue durée.
Les demandeurs d'emploi disposant d'un niveau V sont largement touchés par le chômage, ils représentent en effet 50 % des effectifs.
La demande d'emploi de longue durée concerne de façon marquée les personnes peu mobiles et à faible pouvoir d'achat.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par trimestre entre 2004 et 2010
(Premier trimestre 2004 = base 100)

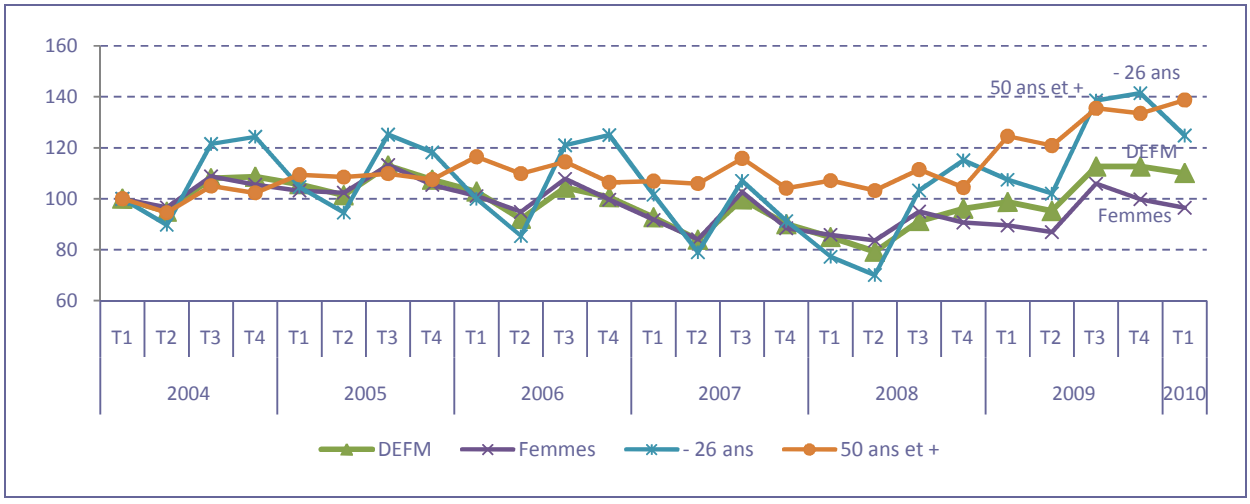

Sources : Pôle emploi – DIRECCTE Poitou-Charentes

Des cycles se dessinent. En effet chaque année au deuxième trimestre, on observe une diminution du nombre de demandeurs d'emploi et un niveau élevé sur les troisième et quatrième trimestres. Ces phénomènes par ailleurs connus montrent clairement l'impact des emplois saisonniers sur le marché du travail.

La courbe des plus de 50 ans atteint des niveaux de plus en plus hauts et n'agit pas cycliquement comme les courbes des autres publics.
Le chômage des moins de 26 ans n'a jamais été aussi important qu'en 2009 (T3 et T4), une baisse s'amorce dès le premier trimestre 2010 comme chaque année.
De plus, à l'échelon du territoire, le taux d'écoulement est de 53 % en juin 2010, contre 58 % pour le département.
La part des DEFM bénéficiaires du RSA est plus importante sur le territoire (20,1 %, cat A, B, C) qu'au niveau du département (18 %, cat A, B, C).

Il y a eu 3 671 sorties des fichiers de Pôle emploi sur la période juillet 2009-juin 2010, soit une augmentation de + 10,8 %, comparée à + 6,5 % en Charente-Maritime. En revanche, il y a eu 3 974 entrées juillet 2009-juin 2010 avec + 6,5 % contre + 2,3 % en Charente-Maritime.

Le nombre de DEFM Cat A, B, C en juin 2010 est de 2453 : le chômage croît de 8,2 % en Vals de Saintonge contre 6,2 % en Charente-Maritime.

Les formés (formation professionnelle initiale)

La répartition des formés par groupe professionnel, genre, voie d'enseignement et niveau de formation

Groupe Formation Emploi (GFE)	Effectifs en dernière année de formation	dont nombre de femmes	Taux de féminisation	Part de l'apprentissage	dont Niveau II	dont Niveau III	dont Niveau IV	dont Niveau V
03-Batiment Gros Œuvre - Genie Civil - Extraction	22			100,0 %				22
06-Mecanique - Automatismes	104	nd	1,9 %	18,3 %		19	35	50
13-Transports - Logistique - Conduite - Manutention - Magasinage	23							23
14-Tertiaire De Bureau - Tertiaire Specialise - Informatique	105	87	82,9 %	35,2 %	8	29	45	23
15-Commerce - Distribution	82	54	65,9 %			23	33	26
16-Paramedical - Travail Social - Soins Personnels	83	79	95,2 %				29	54
18-Nettoyage - Assainissement - Environnement - Securite	42	13	31,0 %				18	24
Vals de Saintonge	**461**	**235**	**51,0 %**	**16,9 %**	**8**	**71**	**160**	**222**

Sources: DRAAF, Rectorat, Région - Année scolaire 2009 / 2010

461 élèves, apprentis et étudiants sont en dernière année de formation dans un établissement du territoire des Vals de Saintonge en 2009-2010.
Le taux de féminisation atteint les 51 %, il est supérieur à la moyenne régionale (44,4 %).
La part de l'apprentissage 16,9 % est inférieure à la moyenne régionale (25,5 %).
L'ensemble de l'offre de formation se répartit sur sept GFE[1]. Ce sont majoritairement des formations de niveaux V et IV qui recensent le plus grand nombre d'élèves (83 % des élèves en dernière année).
Les formations qui regroupent le plus d'élèves sont celles se situant dans les groupes professionnels suivant : tertiaire de bureau (105 élèves), mécanique et automatisme (104 élèves), le paramédical- travail social et soins personnels (83 élèves) ainsi que le commerce et la distribution (82 élèves). L'ensemble des formations est dispensé à Saint-Jean-d'Angély et à Matha (une seule formation).

Remarque

L'analyse concernant l'offre de formation professionnelle devra également prendre en compte l'offre présente sur des territoires proches : Saintes, Cognac, Rochefort et Surgères, voire La Rochelle pour l'enseignement universitaire.

[1] GFE : Groupe formation emploi. Pour plus d'informations, consultez la rubrique ETUDES ET STAT OREF de notre site www.arftlv.org

La mobilité des formés

Le premier constat est que plus le niveau de formation augmente, plus les jeunes sont mobiles. Comme nous avons pu le constater dans le paragraphe précédent, le territoire dispose en grande partie de formation de niveau V. Ce sont souvent des formations enseignées dans des établissements de proximité, prisées par les élèves qui ne souhaitent pas quitter leur zone de résidence habituelle.

La mobilité et le repli sur soi des familles n'incitent pas les jeunes à s'éloigner de leur lieu d'habitation, de ce fait le choix de la formation du jeune tient d'abord à la proximité géographique de la formation plus qu'au projet professionnel du jeune.

Les besoins de main d'œuvre

Les offres d'emploi, les déclarations d'embauche, les tensions sur le marché du travail

Les offres enregistrées par Pôle emploi

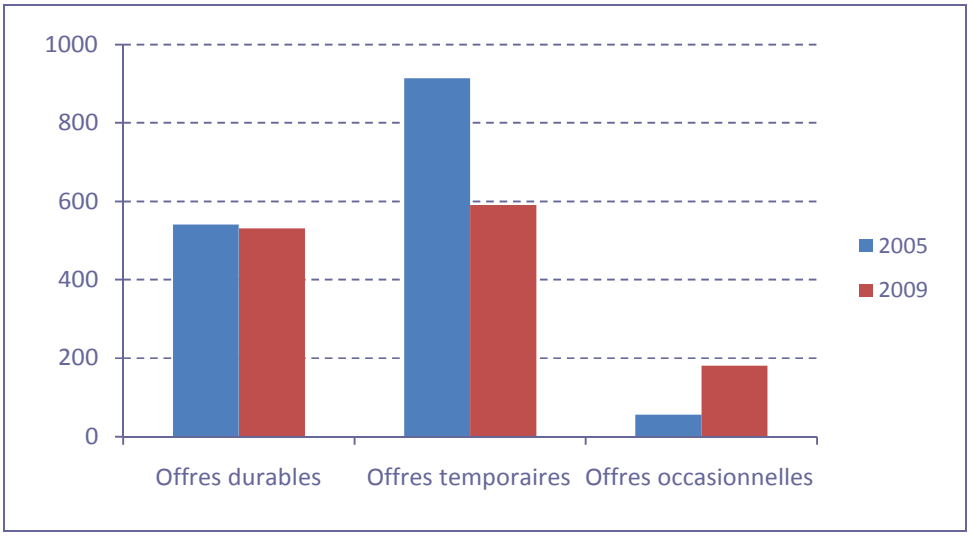

Sources : Pôle emploi – DIRECCTE Poitou-Charentes - 2005-2009

Années	Offres durables		Offres temporaires		Offres occasionnelles	
	Nb	*%*	*Nb*	*%*	*Nb*	*%*
2005	541	36 %	914	60 %	56	4 %
2009	531	41 %	590	45 %	181	14 %

En 2009, on recense principalement des offres temporaires de 1 à 6 mois, celles-ci sont en diminution par rapport à 2005 au profit des offres durables qui sont passées de 36 à 41 %. Cependant, en 5 ans, le poids d'offres occasionnelles a augmenté de 10 points. Les offres se concentrent principalement sur des métiers d'aide agricole saisonnier (369 offres déposées à Pôle emploi en 2009), jardinier d'espaces verts (120 offres) et agent de service de collectivité (119 offres).

La déclaration unique d'embauche (DUE)

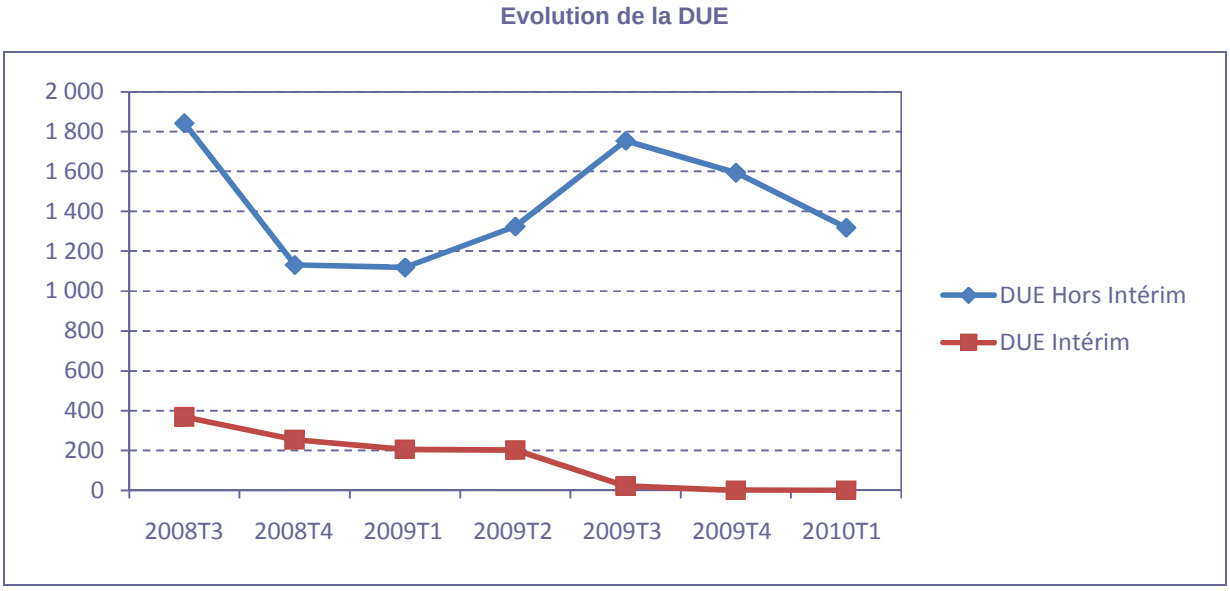

Source: URSSAF

Après avoir connu un point bas en 2008-2009, le nombre de DUE s'est bien redressé courant 2009 pour connaître à nouveau une tendance baissière, illustration probable d'une reprise chaotique dite en « w ».

Les tensions sur le marché du travail

Taux de tension 2009

Groupe formation emploi (GFE)	MDE des Vals de Saintonge			Taux de tension Charente-Maritime	Taux de tension Poitou-Charentes
	OEE en 2009	DEE en 2009	Taux de tension		
01-Production agricole et sylvicole - Elevage	246	488	0,50	0,89	1,18
02-Pêche - Aquaculture - Transport maritime ou fluvial		5		0,43	0,41
03-Bâtiment gros œuvre - Génie civil - Extraction	53	284	0,19	0,25	0,31
04-Bâtiment équipements et finitions	48	219	0,22	0,33	0,38
05-Travail des métaux - Structures métalliques - Fonderie	17	83	0,20	0,45	0,33
06-Mécanique - Automatismes	46	189	0,24	0,38	0,31
07-Electricité - Electrotechnique - Electronique	10	118	0,08	0,26	0,27
08-Travail des matériaux - Industries de process - Laboratoire	12	111	0,11	0,23	0,37
09- Production alimentaire - Production culinaire	63	185	0,34	0,82	0,70
10-Textile - Habillement - Cuir	9	20	0,45	0,25	0,22
11-Exploitation forestière - Travail du bois	18	61	0,30	0,29	0,33
12-Techniques graphiques - Impression		15		0,21	0,30
13-Transports - Logistique - Conduite - Manutention - Magasinage	77	440	0,18	0,33	0,31
14-Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé - Informatique	142	441	0,32	0,25	0,31
15-Commerce - Distribution	106	678	0,16	0,30	0,39
16-Paramédical - Travail social - Soins personnels	163	520	0,31	0,34	0,31
17-Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Loisirs - Animation - Sport	111	379	0,29	0,68	0,63
18-Nettoyage - Assainissement - Environnement - Sécurité	102	463	0,22	0,44	0,36
19-Techniques de la communication - Media	2	54	0,04	0,14	0,11
20-Arts appliqués - Arts du spectacle	12	31	0,39	0,16	0,16
21-Formations générales - Enseignement - Aménagement du territoire - Patrimoine - Développement personnel	11	76	0,14	0,36	0,36
Ensemble	**1 302**	**4 860**	**0,27**	**0,41**	**0,43**

Sources : Pôle emploi – DIRECCTE Poitou-Charentes

On considère que le marché est tendu lorsque le taux de tension est supérieur à 0,75, ce qui signifie qu'il y a plus d'offres que de demandes.

Dans la zone des Vals de Saintonge, on s'aperçoit qu'aucun groupe professionnel n'apparaît réellement en tension en 2009. Cela s'explique bien évidemment par la conjoncture économique. En effet en période de crise, les métiers en tension sont nettement moins marqués. Afin de préciser l'état du marché du travail sur le territoire, il apparait indispensable de regarder la situation en 2007.

Taux de tension 2007

Groupe formation emploi (GFE)	MDE des Vals de Saintonge			Taux de tension Charente-Maritime	Taux de tension Poitou-Charentes
	OEE en 2007	DEE en 2007	Taux de tension		
01-Production Agricole Et Sylvicole - Elevage	211	375	0,56	1,13	1,50
02-Pêche - Aquaculture - Transport maritime ou fluvial		1	0,00	0,41	0,39
03-Bâtiment Gros Œuvre - Génie Civil – Extraction	62	191	0,32	0,72	0,71
04-Bâtiment équipements et finitions	51	171	0,30	0,62	0,58
05-Travail des métaux - Structures métalliques – Fonderie	35	56	0,63	0,75	0,76
06-Mécanique – Automatismes	70	154	0,45	0,78	0,67
07-Electricité - Electrotechnique - Electronique	18	94	0,19	0,51	0,51
08-Travail des matériaux - Industries de process – Laboratoire	17	99	0,17	0,67	0,66
09-Production alimentaire - Production culinaire	81	151	0,54	1,06	0,84
10-Textile - Habillement – Cuir	18	21	0,86	0,51	0,38
11-Exploitation forestière - Travail du bois	38	70	0,54	0,75	0,73
12-Techniques graphiques - Impression		9	0,00	0,20	0,42
13-Transports - Logistique - Conduite - Manutention - Magasinage	114	394	0,29	0,49	0,53
14-Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé – Informatique	100	500	0,20	0,33	0,40
15-Commerce – Distribution	134	699	0,19	0,37	0,43
16-Paramédical - Travail social - Soins personnels	107	575	0,19	0,30	0,27
17-Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Loisirs - Animation – Sport	171	304	0,56	0,74	0,67
18-Nettoyage - Assainissement - Environnement – Sécurité	173	501	0,35	0,46	0,40
19-Techniques de la communication - Media	8	46	0,17	0,17	0,14
20-Arts appliqués - Arts du spectacle	24	58	0,41	0,16	0,12
21-Formations générales - Enseignement – Aménagement du territoire - Patrimoine - Développement personnel	16	85	0,19	0,30	0,30
Ensemble	**1 448**	**4 554**	**0,32**	**0,51**	**0,53**

Sources : Pôle emploi – DIRECCTE Poitou-Charentes

En 2007, avant la crise on remarque que seul le textile-habillement-cuir apparaissait en tension, mais ce secteur n'est concerné que par de très faibles volumes.

Remarque

Bien entendu, cette très faible tension (au sens statistique du terme) ne signifie pas l'absence de difficultés de recrutement ! Les causes de ces difficultés ne résultent pas forcément des effectifs mais de décalages divers entre l'offre et la demande, liés au niveau de qualification attendu par les employeurs ou encore aux conditions d'emploi jugées trop difficiles par les demandeurs.

D'une façon générale, le secteur qui apparaît le plus en tension sur les deux périodes est celui de l'agriculture et plus précisément la viticulture et le maraîchage. Les tensions se retrouvent aussi de façon traditionnelle sur les métiers spécifiques comme médecins, radiologues, infirmiers.

Zoom sur deux chantiers potentiellement créateurs d'emplois

L'installation d'une prison sur la commune de Fontenet

Contexte
« Fontenet devrait accueillir deux structures distinctes : une centrale pénitentiaire pour les longues peines, à la place de Saint-Martin-de-Ré, et une maison d'arrêt réservée aux prévenus et aux condamnés à moins d'un an, pour succéder à Saintes, Rochefort et Fontenay-le-Comte. »
Source : Journal Sud Ouest

Un projet générateur d'emplois
« L'ancienne base américaine de Fontenet, près de Saint-Jean-d'Angély, devrait accueillir la future prison départementale. 600 places sont envisagées à l'horizon 2016. Si une majorité de ces postes relèveraient de concours nationaux, les partenaires de la Maison de l'emploi et de l'entreprise (MDEE) estiment à environ 300 emplois induits créés. Ces emplois sont toutefois à identifier précisément. »
Source : Journal Sud Ouest

Tracé de la future ligne LGV

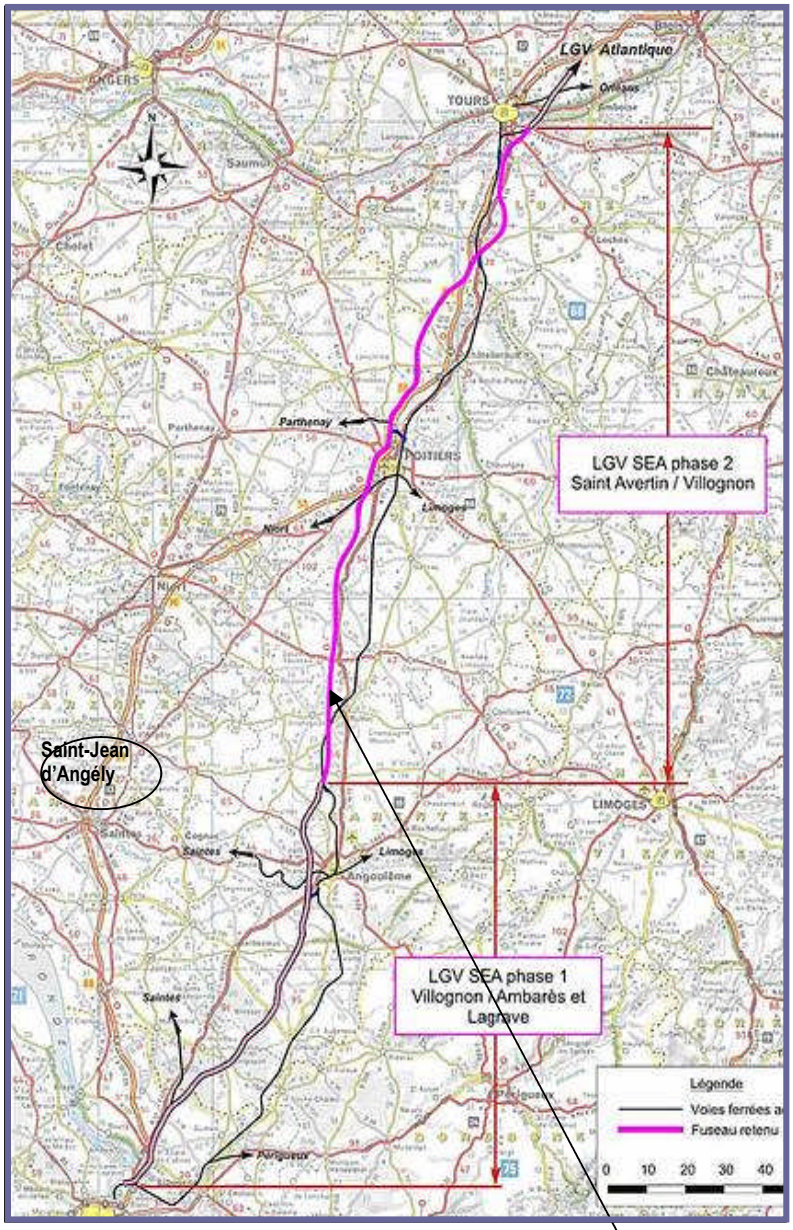

Source : CG 16

Tracé de la ligne LGV à proximité de Saint-Jean-d'Angély

Contexte

Près de la moitié des grands flux de transport entre le nord de la France et de l'Europe et la péninsule ibérique se concentre sur l'axe atlantique. En augmentation constante, ces flux engendrent une congestion toujours plus importante, principalement routière. La nouvelle Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique permettra de répondre à ces besoins de transport croissants, tant pour les voyageurs que pour le fret.

Objectifs
Les principaux objectifs de cette nouvelle liaison à grande vitesse sont les suivants :

- relier Bordeaux à Paris en 2 heures 10 contre 3 heures actuellement,
- transporter 19 à 20 millions de voyageurs par an,
- libérer des créneaux de circulation sur la ligne actuelle, afin de développer le trafic fret et le trafic TER (augmentation de 400 à 500 000 voyageurs par an),
- favoriser le transfert de la route et de l'aérien vers le rail.

Tracé
303 km de lignes nouvelles entre Tours et Bordeaux :

- 3 régions traversées : Centre, Poitou-Charentes, Aquitaine,
- 6 départements traversés : Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres, Charente, Charente-Maritime et Gironde.

Un projet générateur d'emplois
Les métiers nécessaires à la conduite des différents travaux de construction de la LGV participent à l'économie locale. De la phase de déboisement à la fin des fouilles, le chantier verra se succéder des experts forestiers, des bucherons, des conducteurs d'engins forestiers et d'engins de chantiers, des géomètres, des photographes, des dessinateurs, des archéologues. La phase de terrassement et de génie civil va mobiliser des milliers d'ouvriers des travaux publics. La plateforme terminée, suivront les personnes chargées des équipements ferroviaires : voies et signalisation, alimentation électrique, télécommunication.

La LGV SEA Tours-Bordeaux présente de nombreux avantages pour les territoires car elle est créatrice d'emplois à la fois temporaires et permanents. En effet, l'impact de la réalisation d'une LGV sur l'emploi est double. D'une part, la LGV génère des créations d'emplois liés au chantier et, d'autre part, elle favorise le développement d'emplois pérennes dans les territoires concernés par le projet. Sur la LGV SEA Tours-Bordeaux, on estime les emplois mobilisés pour la réalisation du chantier à près de 60 000 (temps-pleins annuels). Le projet emploie déjà 200 personnes sur plus de 300 km de tracé.

Enjeux
Sur les deux projets, les partenaires de la MDEE craignent que la taille réduite des entreprises présentes sur le territoire ne leur permette pas de saisir les opportunités créées par ces deux projets. La concurrence avec les entreprises des plus proches territoires est un risque réel.

Pôle emploi est déjà impliqué sur le projet via un responsable régional et un responsable local pour la Charente-Maritime qui est la directrice d'agence de Jonzac.

Il s'agit donc pour les partenaires locaux de :

- Créer des conditions (alliances, accompagnement, formation…) nécessaires pour que les entreprises locales tirent un bénéfice de ces projets.
- Anticiper les effets sur les habitations.
- Envisager les différents scénarios notamment celui qui correspondrait au lancement des deux projets à la même période.